

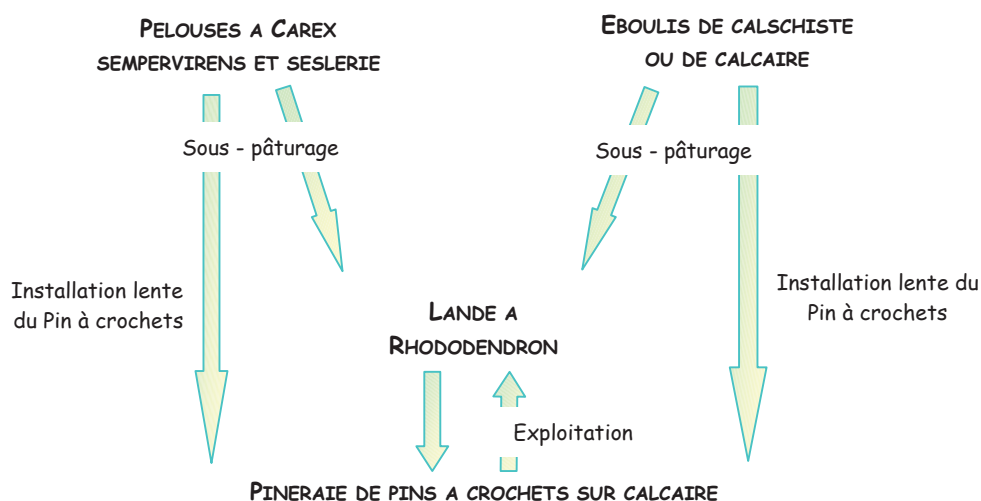
ETAT DE CONSERVATION

De nombreuses unités sont en progression sur la lande à Rhododendron, voire directement sur des pelouses calcicoles.

L'état de conservation des pineraies sur calcaire est très favorable sur le site :
100 % de ce type d'habitat est en **bon état de conservation**.

Aucun facteur susceptible de modifier l'état de conservation des forêts n'a été noté.

DYNAMIQUE



D'après RAMEAU JC. *et al.*

OBJECTIFS ET ENJEUX

Enjeux :

TRES FORT

Objectifs :

- ◆ Conservation de ces forêts au sein de mosaïques équilibrées de landes, forêts, pelouses
- ◆ Connaître de manière plus précise la dynamique suivie par la formation : régénération, colonisation des milieux adjacents

PRECONISATIONS D' ACTIONS

Actions de gestion :

Aucune intervention

Actions de suivi :

Suivre la progression de la Pinède :

- ◆ Elévation de la limite altitudinale du Pin à crochets : suivi photo sur Pouey Arraby
- ◆ Suivi des régénérations et de l'impact de l'abrutissement et du piétinement sur celui-ci : placettes de suivi



PARTIE II : LES ESPECES ANIMALES

LES ESPECES ANIMALES

LE DESMAN DES PYRENEES

La carte de répartition

- La fiche espèces

LE LEZARD DES PYRENEES

La carte de répartition

- La fiche espèces

LE GRAND MURIN

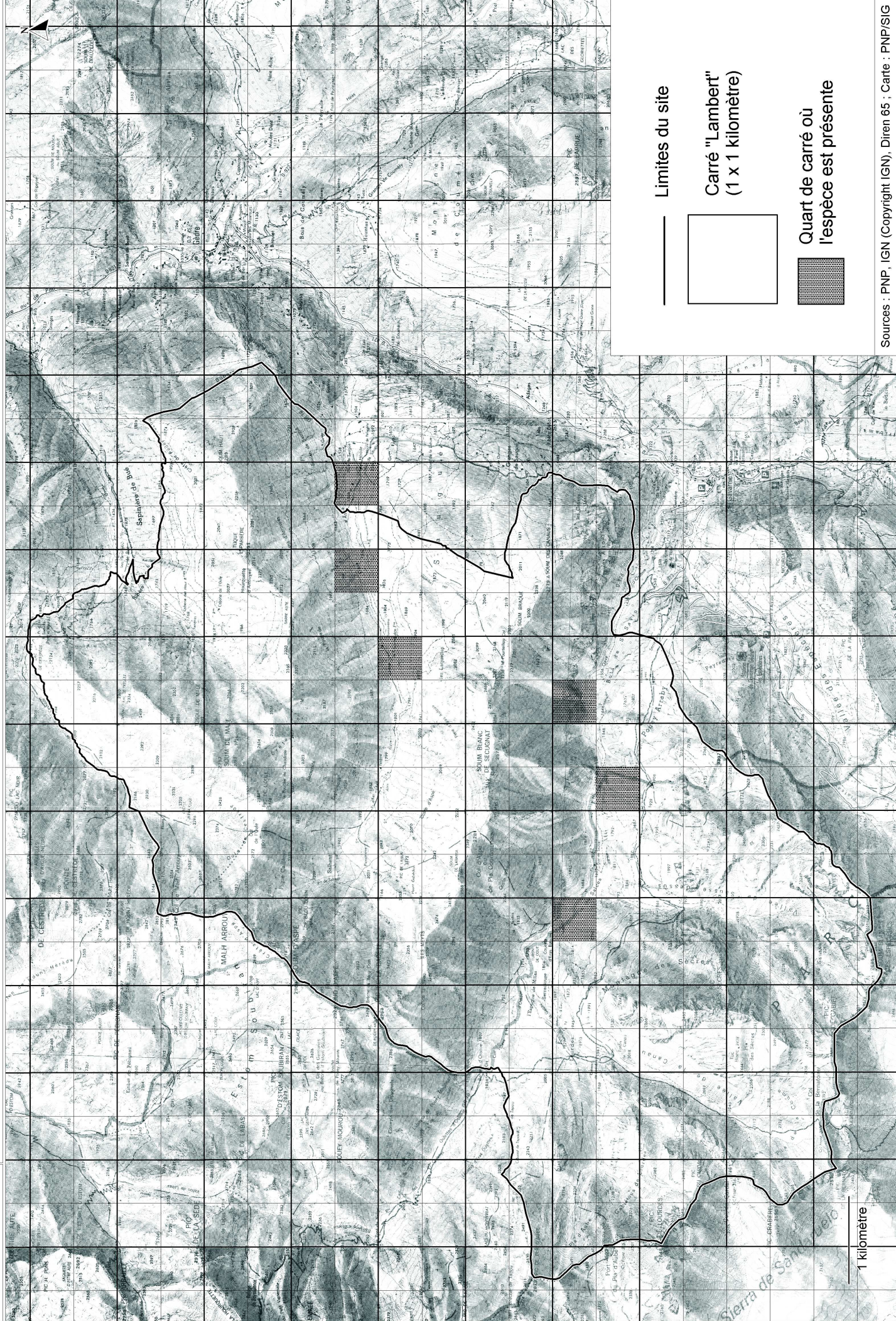
La carte de répartition des chiroptères

- La fiche espèces

L'EUPROCTE DES PYRENEES

La carte de répartition

- La fiche espèces



STATUTS

Annexes II et IV de la **Directive Habitats**
Protection nationale (annexe I) par arrêté du
 17/04/81, article 1er modifié

Convention de Berne : annexe II

Cotation U.I.C.N :

Monde : Vulnérable

France : Rare

Cité au bordereau du site



DESCRIPTION

Le Desman est le plus gros insectivore aquatique de France. D'un poids de 50-80 g pour une longueur de 24-29 cm, queue comprise. Pelage dense et lustré, dos brun foncé brillant, ventre gris argenté. Le museau est prolongé par une trompe raide, plate et flexible de 20 mm de long dotée de vibrisses. Pattes postérieures longues, pieds palmés avec de grandes griffes. Queue écailleuse, légèrement aplatie avec quelques poils.

HABITATS

Le Desman vit dans les zones montagneuses bien « arrosées » où les précipitations annuelles dépassent 1000 mm à régime pluvio-nival. Il fréquente préférentiellement les rivières et torrents pyrénéens à cours rapide, aux eaux permanentes, froides et oligotrophes et bien oxygénées. Ces rivières présentent un débit avec un pic automnal et un pic au printemps. L'espèce est cependant susceptible d'occuper d'autres milieux : lacs naturels et artificiels d'altitude, marécages, rivières souterraines ou rivières temporaires.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Espèce endémique présente sur les deux versants des Pyrénées et de la Cordillère Cantabrique. Sa répartition s'étend jusqu'au Nord du Portugal.

LOCALISATION SUR LE SITE

Plusieurs stations plus ou moins anciennes sont recensées sur le site : gave d'Ossoue à l'entrée de la vallée et au niveau de la cabane de Milhas, gave d'Aspé sous le lac. Des contacts ont aussi été obtenus sur le gave de Gavarnie à hauteur de Saugué ainsi qu'au niveau de Bué sur le gave de Cestrède.

HABITATS SUR LE SITE

« Bacs de graviers non végétalisés » (CB 24.22, intérêt communautaire)

« Ruisselets » (CB 24.11)

« Zones à truites » (CB 24.12)

« Plans d'eau d'altitude oligotrophes ou mésotrophes » (CB 22)

ENJEUX ET OBJECTIFS

Facteurs d'enjeu

- Compétition alimentaire possible avec les populations de Salmonidés introduits pour la pêche.
- Assèchement partiel du gave d'Ossoue
- Gestion des débits hydrauliques sur le gave de Cestrède.
- Modification des ressources trophiques de l'espèce par pollution hydrocarbures (Ossoue) ou petit lait (Aspé)

Objectifs conservatoires

- Garantir la qualité de l'eau et l'intégrité physique du système hydrologique.
- Acquérir des connaissances sur les habitats et la répartition de cette espèce.
- Régularisation des débits (si possible), notamment des lâchers printaniers, sur les gaves d'Ossoue et Cestrède.

PRECONISATIONS D'ACTIONS

Actions proposées

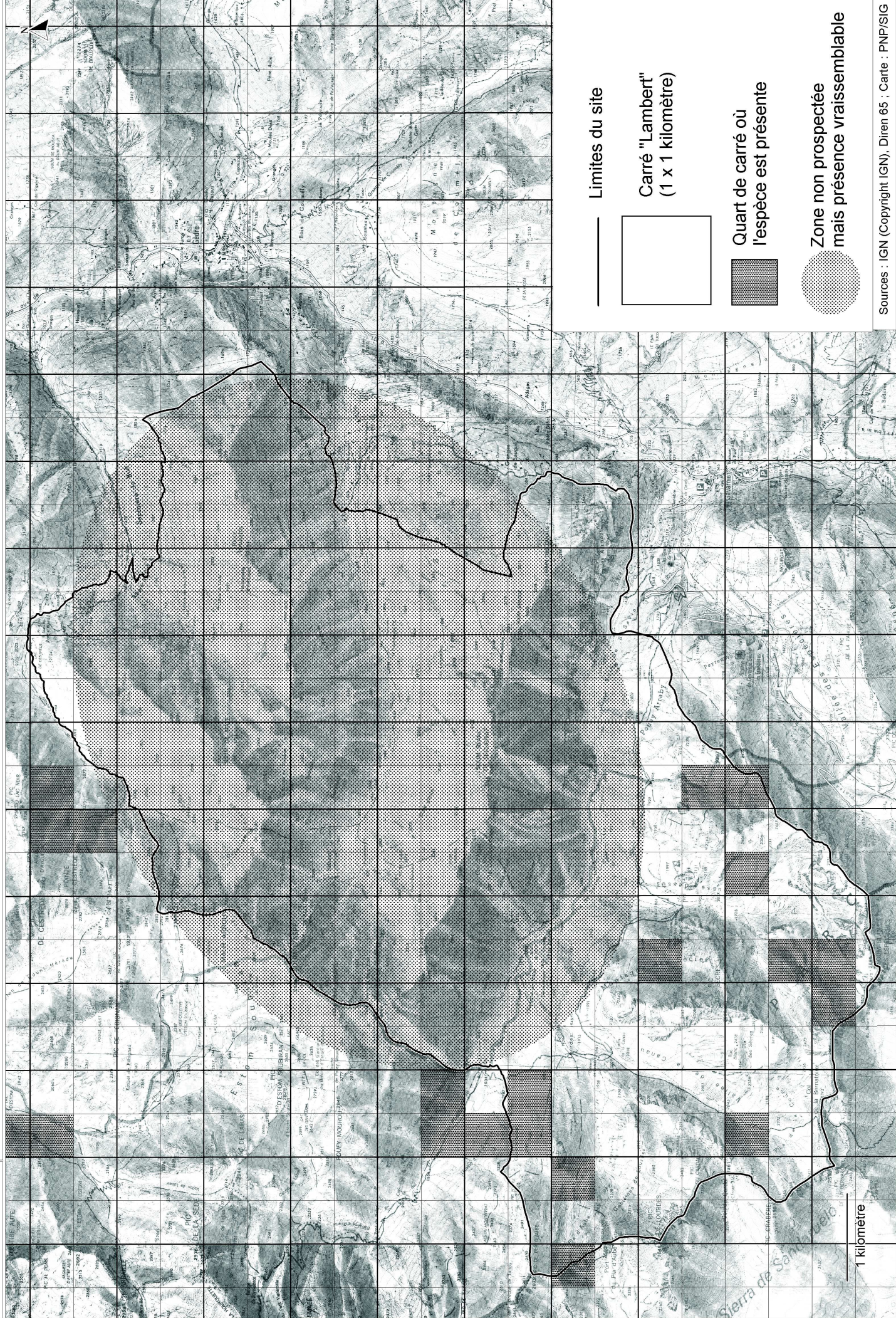
Fiche Action E3 : « Suivi des conditions de vie du Desman des Pyrénées » (action à mener dans le cadre de l'Observatoire du Patrimoine Naturel du PNP à l'échelle de la zone Parc).

Fiche Action E4 : « Comprendre l'origine des assèchements sur des portions des gaves d'Aspé et d'Ossoue ».

Lien avec E5 : « Mutualiser les compétences et le temps passé sur le terrain pour optimiser l'inventaire des espèces aquatiques ».

Acteurs concernés

Ariège Environnement Diffusion, sociétés de pêche locales et fédération départementale, PNP, EDF, CSVB



STATUTS

Annexes II et IV la **Directive Habitats**

Protection nationale (annexe I) par arrêté du 17/04/81, article 1er modifié

Convention de Berne : annexe II

Cotation U.I.C.N :

Monde : Vénérable

France : Rare

Non cité au bordereau du site



C.P.Arthur

DESCRIPTION

Espèce en tant que telle depuis 1993, le Lézard montagnard pyrénéen est un petit lézard de 6-7 cm de long (museau - cloaque), de couleur brun noisette sur le dos avec souvent des reflets argentés ou dorés. La coloration des flancs est brun foncé à noir, la gorge est souvent immaculée ainsi que la face ventrale. La queue est lisse et gris beige uni. Des confusions sont possibles avec le Lézard des murailles (les femelles) et avec le lézard vivipare.

HABITATS

Le Lézard montagnard pyrénéen vit entre 1600 et 3000 m d'altitude. Saxicole et rupicole, il affectionne les éboulis rocheux, les lits de torrents et de ruisseaux asséchés, les pelouses écorchées voire les landes rases ou pinèdes ouvertes pour peu que ces milieux comprennent des zones d'éboulis et pierriers.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Espèce endémique des Pyrénées centro-occidentales présente de la haute Garonne à la limite des Pyrénées-Atlantiques.

LOCALISATION SUR LE SITE

Plusieurs stations sont recensées sur le site : col de la Bernatoire, vallée de la Canau, cabane de sausse-Dessus, replat d'Ossoue et éboulis du Pla de Salces. La zone Aspé et Cestrède a fait l'objet de peu de prospections mais l'espèce y est vraisemblablement présente.

HABITATS SUR LE SITE

« Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival » (61.1), « Eboulis calcaires pyrénéens » (61.34), « Dalles rocheuses » (62.3), « Pelouses en gradins et guirlandes » (36.43), « Pelouses siliceuses calcicoles alpines et subalpines » (36.4 et 36.41), « Forêts sèches de pins de sur raisin d'ours » (42.42).

ENJEUX ET OBJECTIFS

Facteurs d'enjeu

- Compétition interspécifique avec le Lézard des murailles.
- Fermeture du milieu par la lande et les arbustes, ou développement d'un tapis monotone et dense de graminées coloniales.
- Impact possible des produits de traitement du bétail sur les ressources alimentaires.

Objectifs conservatoires

- Assurer le maintien de l'état favorable des habitats de l'espèce.
- Acquérir des connaissances sur les habitats et la répartition de cette espèce.

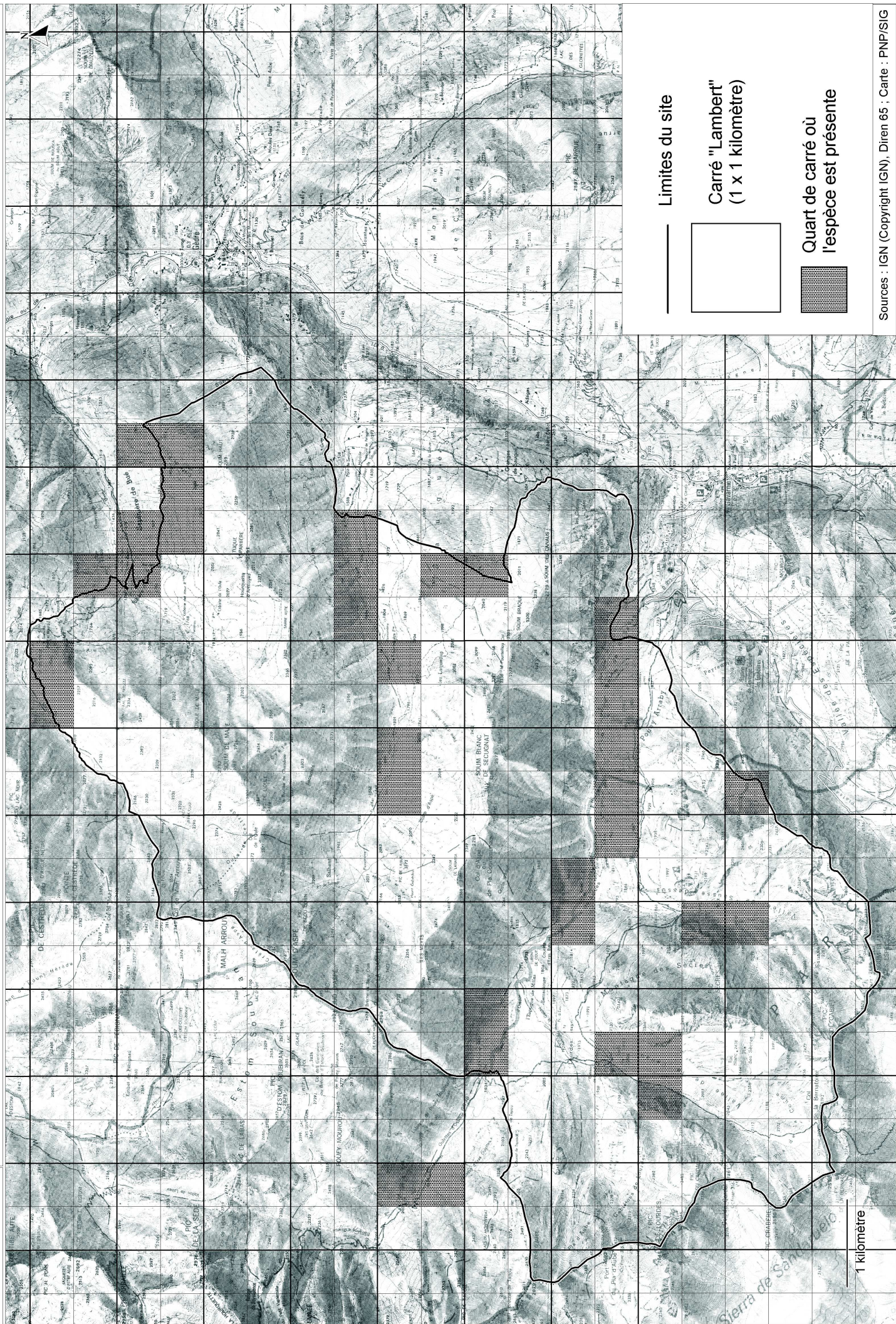
PRECONISATIONS D'ACTIONS

Actions proposées

« Suivre les populations de Lézard montagnard des Pyrénées »

Acteurs concernés

Nature Midi Pyrénées, Université de Montpellier, Société Herpétologique de France, associations pastorales, Parc National des Pyrénées.



STATUTS

Annexes II et IV la Directive Habitats

Protection nationale (annexe I) par arrêté du 17/04/81, article 1er modifié

Convention de Berne : annexe II

Convention de Bonn : annexe II

Cotation U.I.C.N :

Monde : Quasi menacé

France : Vulnérable

Cité au bordereau du site



MHN Bourges, L.Arthur

DESCRIPTION

C'est un des plus grands chiroptères français, d'un poids allant de 20 à 40 g pour une envergure de 35 - 43 cm. Il est caractérisé par des oreilles longues et larges, un museau, des oreilles et un patagium brun - gris. Le pelage est épais et court, de couleur gris - brun sur tout le corps à l'exception du ventre et de la gorge qui sont blanc - gris.

HABITATS

Le Grand Murin, pour ses gîtes d'estivage et de reproduction est soit anthropophile (combles, greniers, toitures) soit troglophile (grottes, cavités mines, carrières, galeries). Pour ses gîtes d'hibernation, il est quasi exclusivement troglophile (carrières, grottes, mines). Ses terrains de chasse sont des zones avec sol accessible : forêts sans sous-bois, futaies de feuillus ou mixtes à végétation herbacée ou buissonnante rare, pelouses, prairies rases. Régime alimentaire à base de coléoptères, orthoptères, araignées et opilions.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Espèce allant de la Péninsule ibérique jusqu'en Turquie. Absente de Scandinavie, Afrique du Nord et des îles britanniques.

LOCALISATION SUR LE SITE

Une zone utilisée par l'espèce a été recensée sur le site : autour du village de Gavarnie et sur le plateau de Saugué.

HABITATS SUR LE SITE

Le Grand Murin se pourvoit en proies dans des zones plutôt thermophiles : les pelouses calcicoles alpines et subalpines (36.4 et 36.41), silicicoles (36.314), ainsi que dans les forêts de pins à crochets à sous-bois de raisin d'ours (42.42). Les landes ouvertes (31.226) sont également utilisées ainsi que les prairies de fauche montagnardes (38.3).

ENJEUX ET OBJECTIFS

Facteurs d'enjeu

- Fermeture des milieux prairiaux et développement des sous-bois ou fermeture des zones de clairière.
- Impact possible des produits de traitement du bétail sur les ressources alimentaires.

Objectifs conservatoires

- Acquérir des connaissances sur les habitats et la répartition de cette espèce..
- Préciser l'utilisation des milieux, suivre l'évolution de la fréquentation.
- Conserver la qualité des prairies de fauche et limiter les intrants nitrophiles.

PRECONISATIONS D'ACTIONS

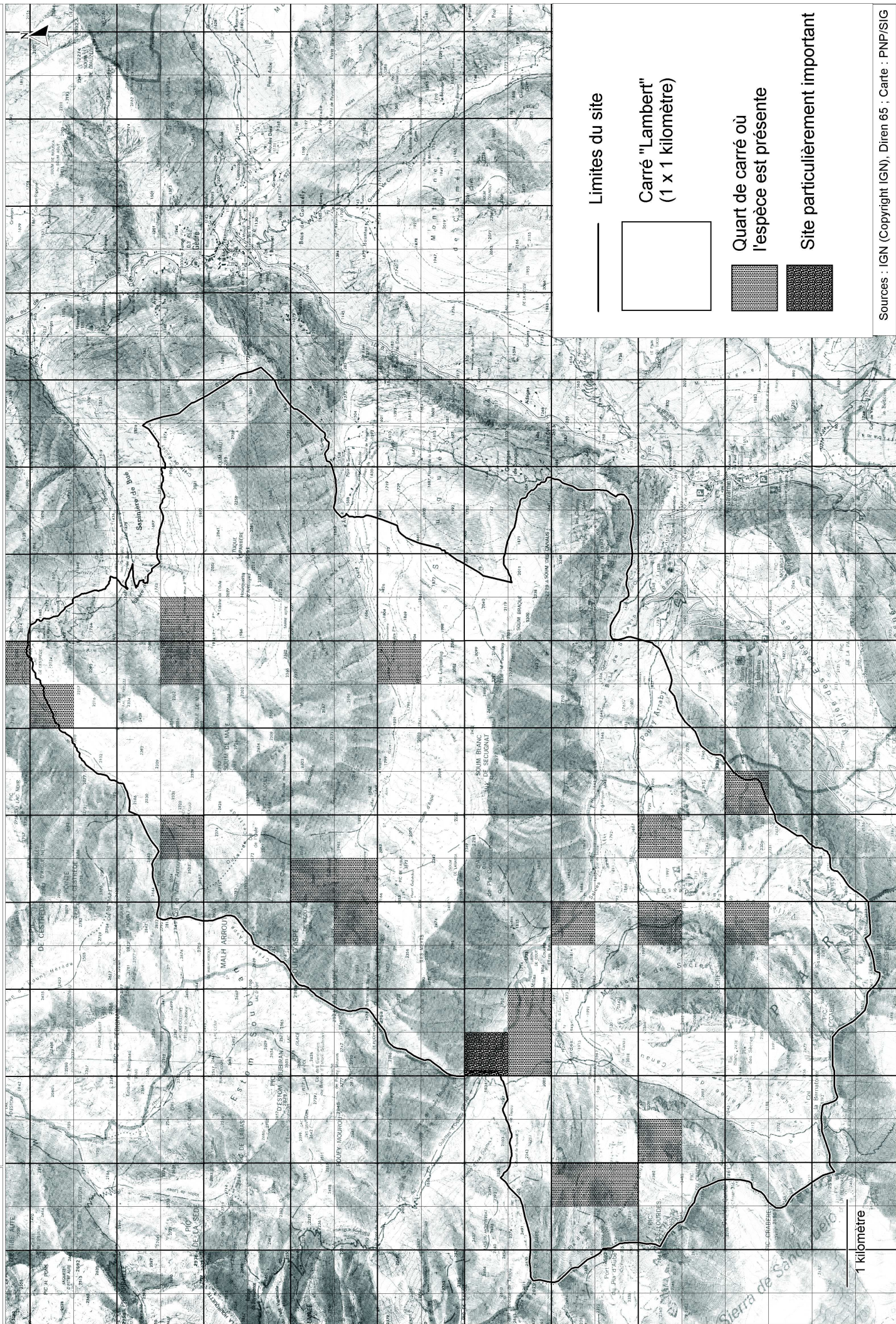
Actions proposées

Fiche Action : « Mettre en place une gestion des prairies de fauche favorable aux à trouver »

Fiche Action : « Agir sur les traitements du bétail »

Acteurs concernés

ONF, Groupe Chiroptères Midi-Pyrénées et SFEPM, groupements pastoraux, PN Pyrénées



STATUTS

Annexes IV de la **Directive Habitats** (protection stricte)

Protection nationale (annexe I) par arrêté du 17/04/81, article 1er modifié

Convention de Berne : annexe II

Cotation U.I.C.N :

Monde : Rare

France : Rare

Non cité au bordereau du site



C.P.Arthur

DESCRIPTION

Grosse « salamandre » de 15 cm de long, à la peau gris-vert souvent rugueuse et cornée. La queue est comprimée et épaisse. Présence souvent d'une ligne jaune le long du dos et de la queue. La couleur du ventre varie de l'orange au gris crème avec plus ou moins de taches noires. Présence d'une griffe au bout des doigts. Les jeunes ont souvent la peau noire et la ligne dorsale jaune vif.

HABITATS

L'Euprocte vit dans les zones humides de montagne et dans les cours d'eau à débit faible mais bien oxygénés et froids. Peut être rencontré dans les ruisselets avec vasques et pierres, les déversoirs de lacs, les zones de tourbières. Accomplit son cycle reproducteur dans l'eau mais hiverne sur terre dans des galeries ou des fentes de rochers humides. Certaines populations sont souterraines toute l'année à basse altitude.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Espèce endémique présente sur les deux versants des Pyrénées, rencontrée de 500 à 2500 m d'altitude.

LOCALISATION SUR LE SITE

L'espèce est présente dans pratiquement la moitié des cours d'eau du site, avec cependant peu de fortes densités (canyons d'Ossoue, lac de Cardal et émissaires inférieurs, fond du gave d'Aspé, Lacot d'Era Oule, zones humides du lac de Cestrède). La faible permanence des cours d'eau en haute altitude sur le site et les fortes infiltrations ne permettent pas le développement de fortes populations.

HABITATS SUR LE SITE

« Bancs de graviers non végétalisés » (CB 24.22, intérêt communautaire)

« Ruisselets » (CB 24.11)

« Zones à truites » (CB 24.12)

« Plans d'eau d'altitude oligotrophes ou mésotrophes » (CB 22)

« Cours d'eau intermittents » (CB 24.16)

« Mares de tourbières »

« Sources d'eau douce » (CB 54.1)

ENJEUX ET OBJECTIFS

Facteurs d'enjeu

- Compétition alimentaire (et prédation) avec les populations de Salmonidés introduits pour la pêche.
- Pollution organique des cours d'eau et plans d'eau par rejets d'eaux usées ou déjections du bétail.
- Gestion hydraulique des gaves d'Aspé et Ossoue.

Objectifs conservatoires

- Préciser la taille des populations, suivre leur évolution.
- A la lumière des résultats de ces suivis, conserver activement les populations sur les zones sensibles, voire restaurer les populations d'Euproctes sur des sites alevinés en dehors de recommandations de gestion.

PRECONISATIONS D' ACTIONS

Actions proposées

Fiche Action E1 : « Mise en place d'une veille écologique sur les populations d'euproctes des Pyrénées ».

Fiche Action E2 : "Préserver les populations d'euproctes des Pyrénées du lac du Cardal".

Fiche Action E4 : « Comprendre l'origine des assèchements sur des portions des gaves d'Ossoue et Aspé ».

Lien avec E5 : « Mutualiser les compétences et le temps passé sur le terrain pour optimiser l'inventaire des espèces aquatiques ».

Acteurs concernés

Société Herpétologique de France, CNRS Moulis, sociétés de pêche locales et fédération départementale, PNP, EDF, CSVB.